

# LE TAM

Janvier 2026

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°53

élections municipales et communautaires

## LES CONTOURS D'UN SCRUTIN DEUX-EN-UN

### économie

Deux entreprises innovantes s'implantent à Saint-Mexant.

Page 10

### événement

4<sup>e</sup> édition de l'Agglomérée les 4 et 5 avril 2026.

Page 14

### environnement

Un nouveau réseau de chaleur pour Naves et Tulle.

Page 26

A decorative header featuring green leaves and a pink number '6' on a light beige background.

# 2026

ENSEMBLE, PORTONS UNE NOUVELLE ANNÉE D'ENGAGEMENT  
ET FAISONS-LA GRANDIR DURABLEMENT

Michel Breuilh, président de Tulle aggro et  
l'ensemble des conseillers communautaires  
vous souhaitent une bonne année 2026.

A decorative footer featuring green leaves on a light beige background.

**Tulle'**  
**agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



.12



.14



.29



.16



.04

**actualités**

**P. 04**

Adoptez l'appli Modalis, la rentrée 2026 du campus connecté, aménagement de la rue Victor Hugo à Tulle, l'actu de France Alzheimer Corrèze, le lycée de Naves au salon de l'agriculture, la résidence Yellome "Côté Ville la Tour", une étape du Tour de France en Corrèze, le Centre Aqua, le 34<sup>e</sup> semi-marathon de Tulle, Tulle remet le son, une nouvelle émission de radio, louer pour l'emploi.

**focus actualités**

**P. 08**

La mutuelle des territoires, nouveaux tarifs assainissement, le permis à 0 € de la FDC19, le SCoT de Tulle agglo, la conférence du club Agora de Tulle.

**économie**

**P. 10**

Deux ateliers relais pour soutenir les entreprises, fermeture du réseau cuivre, Recup Auto Mercier devient Recup Auto groupe Dubourg, les afterworks des entreprises, les nouveaux à Initio.

**agriculture**

**P. 12**

Portrait de Cédric Pierre, l'offre traiteur de l'Atelier Fermier de Naves, la ferme de Lestrade et son bassin d'irrigation.

**événement**

**P. 14**

L'Agglomérée revient le 4 et 5 avril 2026, une aventure sportive et humaine.

**dossier**

**P. 16**

Élections municipales et communautaires, un scrutin deux-en-un, tout comprendre : comment fonctionne ma communauté d'agglomération ?

**projets**

**P. 22**

Programme TETE, un cap collectif pour préparer l'avenir.

**communes**

**P. 24**

L'actualité du territoire.

**environnement**

**P. 26**

Réseau de chaleur de Tulle et Naves, kits photovoltaïques, points de dépôts des sapins de Noël, lavage des colonnes de tri, solaire thermique.

**culture**

**P. 28**

La fille du Puisatier, les animations du CCAS, festival du Bleu en Hiver, masterclass d'Éric Mouquet, exposition "La tête dans les livres".

**reportage**

**P. 30**

Voilco-Aster : découvertes & aventures.

**Le Tam.** Tulle agglo Magazine - 7, impasse Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication :** Jean-François Labbat. **Rédaction :** Morgan Carlux, Mathilde Bourdeloux, Coralie Vintéjoux, Etienne Mouly. **Photos et illustrations :** Jacques Jallat, Morgan Carlux, Coralie Vintéjoux, Mathilde Bourdeloux, ASPIT Tulle Photos Club, Romain Baduel, OT Tulle en Corrèze, Franck Barat-Arnal – service communication de la Ville de Tulle, Atelier Villes et Paysages, Laure Martinie, Tulle Athletic Club, TCM Photographies, Jordane Ageloux, Anne-Marie Collin, Clément Bouynet, Marie Rouge Universal, Voilco Aster, Freepik, Adobestock. **Mise en page et secrétariat de rédaction :** Sylvie Mahé [ atelier graphique ]. **Dépôt Légal :** Janvier 2026. **ISSN :** 1261-3320. **Tirage :** 25 800 exemplaires. **Diffusion :** La Poste. **Imprimerie :** Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.

## Modalis : votre application mobilité tout-en-un



**Depuis le 12 janvier, vos titres de transport du réseau TUT Agglo sont disponibles dans l'application Modalis, gratuite sur iOS et Android.**

Outre l'achat et la validation de vos titres via QR Code à bord des véhicules, l'appli Modalis vous propose de rechercher vos itinéraires multi-transport, horaires et plans des lignes, offre « Autour de moi » et la gestion de vos favoris. Vos titres déjà achetés sur l'appli « Ticket Modalis » restent valables jusqu'au 31 mars 2026.

L'application Modalis simplifie vos déplacements : calculez vos itinéraires avant l'achat, centralisez votre mobilité depuis votre compte, et pour les moins de 28 ans, achetez vos BILLETS JEUNES TER en Nouvelle-Aquitaine. Toutes les fonctionnalités transport sont réunies dans une seule application, pratique ! ■

**Plus d'infos : [modalis.fr](http://modalis.fr) ou Maison de l'Habitat et de la Mobilité, 2, rue François Bonnelye, 19000 Tulle - 05 55 20 38 05**



### VOIRIE Réaménagement de l'avenue Victor-Hugo à Tulle

**La Ville de Tulle lance un projet de réaménagement de l'avenue Victor-Hugo** pour améliorer le confort de tous et rendre cet axe plus attractif. L'avenue sera végétalisée et partiellement désimperméabilisée, les terrasses de cafés et restaurants seront modernisées et un double sens cyclable sera instauré. Le sens unique pour les voitures, de la gare vers le commissariat, sera conservé.

**Les travaux commenceront en février 2027, par demi-chaussée et en plusieurs étapes**, afin de préserver en permanence l'accès aux commerces et aux riverains. Le projet prévoit également la création de nouveaux espaces de stationnement sur le site de l'îlot Jouve (entre les numéros 44 et 50 de l'avenue), dont les bâtiments seront détruits en 2026. Pendant la phase de travaux, le stationnement sera maintenu et compensé pour limiter les impacts.

Pour rappel, le parking Souletie, situé à proximité, offre une heure de stationnement gratuite pour les usagers depuis septembre 2025. ■

### EN BREF

## Rentrée 2026-2027 : les vœux sont ouverts pour étudier à distance

Depuis le 19 janvier et jusqu'au 12 mars, les futurs étudiants peuvent formuler leurs vœux sur Parcoursup pour la rentrée 2026-2027. De nombreuses formations sont proposées, dont une large partie qui peut être suivie à distance au campus connecté de Tulle. Le public accueilli est varié : néobacheliers, sportifs, personnes en reprise d'études, étudiants en réorientation, adultes en reconversion professionnelle ou encore salariés souhaitant développer de nouvelles compétences. Quel que soit l'âge ou le parcours, chacun peut intégrer ce dispositif. Des centaines de formations en ligne sont disponibles : formations initiales, alternances, DU, licences, masters, BTS, BUT ou encore VAE. Ce dispositif permet ainsi de suivre la formation de son choix à distance, tout en bénéficiant d'un lieu dédié pour rompre l'isolement, disposer du matériel nécessaire et évoluer aux côtés d'autres apprenants. ■

**Vous souhaitez vous informer sur le campus connecté de Tulle ?  
Contactez Sylvain, le tuteur du campus :  
[campus.connecte@tulleagglo.fr](mailto:campus.connecte@tulleagglo.fr) ou 06.49.46.00.84**

### santé

## France Alzheimer Corrèze



**En janvier 2026, France Alzheimer Corrèze propose sur l'ensemble du département un programme d'activités** destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, ainsi qu'à leurs aidants. Le programme comprend des interventions en présentiel ainsi que des sessions en distanciel, à suivre en direct ou en replay, proposées par la plateforme HappyVisio. Cette plateforme, gratuite et ouverte à l'ensemble des habitants de la Corrèze, a pour vocation d'accompagner et de soutenir les aidants dans l'exercice de leur rôle. Les contenus sont organisés autour de quatre axes principaux et l'ensemble des activités est accessible gratuitement. Des ressources complémentaires permettent de bénéficier d'un accompagnement supplémentaire. ■

**Pour tout renseignement : Laetitia Galy, coordinatrice France Alzheimer Corrèze, au 06 78 93 70 60.**

## 24

**C'est le nombre de communes qui composent le syndicat des eaux des Deux Vallées après l'adhésion de la commune de Saint-Sylvain au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le syndicat assure la distribution en eau potable, ainsi que la réalisation d'études, la maîtrise d'œuvre et d'ouvrages de travaux à entreprendre en ce sens sur le territoire.**

## événement 2026

## Le lycée de Naves au Salon de l'Agriculture

Le lycée Edgard Pisani de Naves sera de nouveau présent au Salon international de l'Agriculture 2026 de Paris, qui se tient du 21 février au 1<sup>er</sup> mars 2026. Animation de stand, concours pratiques, quelques élèves participeront à cette semaine pour développer leur savoir-faire et leur professionnalisme dans le cadre de leur cursus. Une expérience unique pour ces futurs acteurs de l'agriculture. ■



## habitat

## Un nouveau logement pour les jeunes actifs à Tulle

**La résidence Yellome « Côté Ville La Tour » a été inaugurée le 5 décembre à Tulle.** Destinée aux jeunes de 18 à 30 ans qui étudient, travaillent ou séjournent temporairement dans la ville, ce nouvel ensemble remplace trois immeubles anciens par un bâtiment neuf respectant l'architecture du quartier. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Tulle, Tulle agglomération, NOALIS, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État, la Banque des Territoires et Action Logement.

Cette nouvelle résidence s'inscrit dans le programme Action Cœur de Ville, lancé en 2018 afin de renforcer l'attractivité du centre des villes moyennes, améliorer l'habitat, soutenir le commerce et les services ainsi que valoriser le patrimoine urbain. À

Tulle, il contribue à la redynamisation du centre-ville et à la mise à disposition de logements adaptés aux jeunes actifs.

Les 20 appartements, du studio au T2 (27 à 52 m<sup>2</sup>), sont livrés entièrement équipés : mobilier, électroménager, vaisselle, connexion internet. Les loyers, de 425 € à 480 €, incluent eau, chauffage, électricité et wifi. Une salle commune, une laverie et un local vélos sécurisé complètent l'offre. Les contrats, flexibles d'un à 24 mois, facilitent les parcours en mobilité.

Les candidatures se déposent en ligne via un processus dématérialisé sur yellome.fr, avec la possibilité de mobiliser plusieurs aides selon les situations. ■

## EN BREF



## CYCLISME

## Le Tour de France en Corrèze le 12 juillet 2026

**Le dimanche 12 juillet 2026, la Corrèze accueillera pour la première fois une étape entièrement disputée dans le département.**

La 9<sup>e</sup> étape reliera Malemort à Ussel, en passant par le territoire de l'agglomération et ses célèbres routes vallonnées.

Avec 185 km et près de 3 300 m de dénivelé, le parcours sera taillé pour les baroudeurs. Quatre difficultés jalonneront la journée : la Côte de Naves, le Suc au May (3,8 km à 7,7 %), la Côte de la Croix du Pey et le Mont Bessou à près de 1 000 m d'altitude.

Un dimanche de sport et de fête pour le Tour de France avec cette étape 100 % Corrèze, que les amateurs pourront en partie reconnaître dans le cadre de l'Agglomération, 100 jours plus tôt. ■





AU CENTRE AQUA, DES ACTIVITÉS AQUATIQUES SONT PROPOSÉES POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES.

## réouverture

# Au Centre Aqua, un début d'année rythmé

Le Centre Aqua a repris depuis quelques jours son activité après une période de fermeture dédiée à des travaux essentiels.

Du 22 décembre au 11 janvier, l'établissement avait fermé ses portes au public afin de réaliser sa vidange annuelle et quelques interventions techniques programmées.

### L'INFO EN +

#### RÉSERVEZ VOS ACTIVITÉS EN LIGNE

Nombre de places limité, attente en caisse trop importante...

Pour ces raisons, toutes les activités encadrées du Centre Aqua sont accessibles sur inscription. Pour y participer, j'anticipe le plus tôt possible ma réservation.

Comment ? En ligne, sur le site [centreaqua-tulleagglo.elisath.fr](http://centreaqua-tulleagglo.elisath.fr) ; à l'accueil du Centre Aqua ou par téléphone au 05.55.20.08.08 (aux horaires d'ouverture du Centre Aqua).

Cette période, volontairement choisie pendant une fréquentation faible, a permis de lever les réserves identifiées lors de la réception des grands travaux de l'été dernier et de procéder à l'entretien et à l'optimisation des équipements. Les systèmes de filtration, les installations techniques et certains espaces du site ont ainsi été révisés pour garantir leur conformité, améliorer leurs performances et assurer une qualité d'accueil optimale. Durant cette fermeture, toutes les activités avaient été suspendues et les abonnements en cours ont été automatiquement prolongés pour compenser la durée de l'interruption. Aujourd'hui, les usagers peuvent à nouveau profiter de l'ensemble des installations dans des conditions idéales, sûres et confortables.

La réouverture, effective depuis le 12 janvier, a également marqué la reprise des activités et des apprentissages pour les établissements scolaires. La période des vacances scolaires débutera le lundi 9 février.

Ainsi, le Centre Aqua proposera, pendant les vacances d'hiver, plusieurs stages pour les enfants dès 6 ans. Deux stages d'apprentissage se dérouleront du lundi au vendredi, de 10h à 12h, par groupes, avec un nombre de places limité sur l'ensemble de la période (tarif : 92 €, 100 € hors ag-

glo, entrées comprises). Les stages de perfectionnement se tiendront de 13h30 à 14h15, offrant un suivi très individualisé et un apprentissage plus efficace (tarif : 77 €, 82 € hors agglomération). Par ailleurs, le parcours gonflable et le bateau seront de retour pendant les vacances pour le plaisir des petits et un peu plus grands.

La deuxième session de tests de niveau de natation aura lieu du lundi 23 au jeudi 26 février. Ces évaluations permettent de constituer ensuite des groupes adaptés au niveau de chacun et d'assurer un suivi personnalisé. Pour les adultes, les tests auront lieu lundi, mardi et jeudi à 19h45, quel que soit le niveau. Pour les enfants, l'évaluation aura lieu le mardi 24 février à 17h45 et le mercredi 25 février à 14h et 17h45, couvrant l'éveil aquatique, l'apprentissage de la natation et le perfectionnement de la nage. Les cours débuteront ensuite à partir du 2 mars jusqu'au 2 juillet, comprenant 15 séances consécutives (sauf vacances de Pâques et jeudi de l'Ascension). Tarifs : 118 €, 138 € hors agglomération, comprenant un forfait entrées piscine + cours. ■

Toutes les informations du Centre Aqua sont disponibles sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)

## EN BREF

**Louer pour l'emploi : faciliter l'accès au logement des salariés**

Trouver un logement peut être un frein lors d'une prise de poste ou d'une mobilité professionnelle.

Avec le dispositif Louer pour l'emploi, Action Logement accompagne les salariés du secteur privé dans leur recherche de logement, en lien direct avec l'emploi.

Ce dispositif permet de faciliter l'accès à des logements du parc privé, notamment pour les salariés récemment recrutés, en mutation ou en phase d'installation sur le territoire. Il vise à sécuriser les parcours professionnels en levant l'un des principaux obstacles à l'emploi : le logement.

Sur le bassin d'emploi de Tulle, Louer pour l'emploi constitue un levier essentiel d'attractivité et d'accueil des actifs. En favorisant l'installation durable des salariés et de leurs familles, le dispositif contribue au dynamisme économique, à l'emploi local et à la qualité de vie sur le territoire.

Toutes les informations sur ce service sont à retrouver sur [actionlogement.fr](http://actionlogement.fr) ou directement à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité à Tulle.



ERIC - stock.adobe.com



## RUNNING

**Participez au 34<sup>e</sup> semi-marathon de Tulle !**

**Le Semi-Marathon de Tulle fait son grand retour le dimanche 8 mars 2026**, avec deux courses : un 21,1 km et un 5 km, tous deux au départ de la place Marcel-Paul. Organisé par le Tulle Athlétique Club, l'événement s'inscrit au calendrier FFA et permet aux épreuves d'être reconnues et qualificatives.

Le semi-marathon offrira un tracé entre centre-ville, vallée de la Corrèze et petites routes de campagne, avec un faux plat soutenu jusqu'au 13<sup>e</sup> km. Le 5 km, plus rapide, proposera un aller-retour dynamique vers La Cible.

**Les inscriptions, ouvertes uniquement en ligne sur [OK-TIME.FR](http://OK-TIME.FR)**, concernent les ca-

tégories Junior à Master pour le semi et Minimes à Master pour le 5 km. Les non-licenciés devront fournir un certificat médical ou un PPS. Les tarifs vont de 10 à 18 € selon l'épreuve et le type de licence.

Les dossards seront remis au stade Alexandre-Cueille lors de permanences prévues du 6 au 8 mars. Comme chaque année, les meilleurs seront récompensés : primes pour les trois premiers hommes et femmes du scratch, et lots pour les gagnants de chaque catégorie. Un rendez-vous sportif incontournable pour débiter le printemps dans l'effort et la convivialité. ■

## NOUVEAU

**De l'éco à la radio !**

**Le pôle économie des services de Tulle agglomération lance en 2026 une émission radio innovante dédiée à l'économie locale, en partenariat avec Bram FM.**

Destinée à tous les publics, elle mettra en lumière les entreprises, les métiers, les initiatives et les zones d'activité du territoire. L'objectif est de promouvoir l'attractivité économique, de relayer les actions locales et de familiariser le public avec le monde entrepreneurial. Conçue de manière originale et accessible, l'émission offrira un regard décalé porté par des acteurs locaux. ■

## 4

**Jours de festival cet été. Tulle remet le son reviendra du 25 au 28 juin 2026, avec toujours l'accordéon en fil rouge. Quatre jours de concerts, de spectacles et d'animations offriront à la ville une ambiance festive et vibrante, invitant habitants et visiteurs à célébrer le spectacle vivant en plein air avec une grande majorité d'événements accessibles gratuitement.**



LA MUTUELLE DES TERRITOIRES : UN DISPOSITIF DE PLUS EN PLUS PRIVILÉGIÉ PAR LES USAGERS.

santé et Prévoyance

## Mutuelle des Territoires : la santé de proximité

Depuis le début de l'année 2024, Tulle agglo, en partenariat avec Mutualia Alliance Santé, déploie la Mutuelle des Territoires, un dispositif pensé pour faciliter l'accès à la santé et à la prévoyance.

L'objectif est simple : permettre à tous les habitants et travailleurs de la communauté d'agglomération de se protéger, quels que soient leur âge ou leurs ressources, tout en bénéficiant d'un accompagnement de proximité.

**Ce qui distingue ce dispositif, c'est son approche humaine et personnalisée.** La majorité des rendez-vous se font directement au domicile des bénéficiaires, afin de simplifier les démarches et d'assurer un accompagnement adapté aux besoins de chacun. Les habitants peuvent également rencontrer un conseiller lors de permanences organisées au CCAS de Tulle, dans les mairies de Sainte-Fortunade, Seilhac et Naves.

**Pour Bernadette Sourie, retraitée vivant à Sainte-Fortunade,** cette proximité a fait toute la différence : « L'avantage, c'est le tarif proposé, mais aussi la qualité de l'accompagnement. Mon conseiller a pris le temps de tout m'expliquer. À la retraite, ma mutuelle précédente avait triplé et je voulais trouver une solution fiable. J'ai été parmi les premières à y adhérer et j'ai depuis recommandé ce dispositif à des amis. » La Mutuelle des Territoires ne se limite pas à la santé : elle offre également des solutions de prévoyance, pour

sécuriser la famille en cas de décès, d'obsèques ou de dépendance. Les bénéficiaires peuvent ainsi anticiper l'avenir en toute sérénité, avec des services comme la téléconsultation, la protection juridique, un réseau de partenaires locaux ou une assistance disponible 24h/24. Selon Carine Demerliac, opticienne à Seilhac, ce dispositif est aussi un allié de circonstance pour les professionnels : « Nous recommandons souvent des mutuelles à nos clients, qu'ils soient particuliers, agriculteurs ou indépendants. La Mutuelle des Territoires leur est très souvent avantageuse et fait partie de la Mutualité Française, ce qui apporte une réelle sécurité. Nous l'avons nous-mêmes choisie pour notre entreprise. »

**En proposant cet accompagnement accessible, personnalisé et humain,** la Mutuelle des Territoires permet à Tulle agglo de rendre la santé et la prévoyance accessibles à tous, tout en renforçant le lien social sur le territoire. ■

**Pour plus d'informations, le calendrier des permanences et les modalités de service à domicile sont disponibles sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr), ou auprès de Jordane Ageloux, conseiller Mutualia en Corrèze, au 05 46 90 07 07.**



aménagement du territoire

## Le SCoT de Tulle aggro entre dans une nouvelle phase

**L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Tulle aggro se poursuit.**

Ce document clé est nécessaire pour imaginer et organiser le territoire de demain. Le projet de SCoT vient d'être arrêté et est désormais transmis aux personnes publiques associées (services de l'État, Région, Département, chambres consulaires, collectivités voisines...), afin qu'elles puissent donner leur avis.

**Le SCoT fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années.** Il aborde des sujets très concrets du quotidien : logement, déplacements, développement écono-

mique, préservation des espaces naturels et agricoles, transition écologique. Une fois approuvé, il servira de cadre aux documents d'urbanisme des communes et de l'agglomération.

**Cette étape de consultation est essentielle pour enrichir le projet avant sa prochaine phase : l'enquête publique, qui permettra à l'ensemble des habitants de s'informer et de s'exprimer.**

Le dossier du SCoT arrêté est consultable sur le site [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr). Les avis recueillis contribueront à construire un projet de territoire partagé, équilibré et durable, au service des communes et de leurs habitants. ■

Chasse

## Opération "Permis 0 €" par la FDC19

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze (FDC19) reconduit en 2026 l'opération "Permis 0 €", destinée à faciliter l'accès au permis de chasser pour les habitants du département. Le dispositif prend en charge l'inscription à l'examen, la formation complète théorique et pratique, la validation annuelle nationale du permis, l'assurance responsabilité civile, l'abonnement au magazine Chasseur en Nouvelle-Aquitaine et l'accès à des territoires de chasse. Un accompagnement personnalisé est également prévu pour les premières sorties, avec un suivi sur deux saisons. L'offre s'adresse aux personnes résidant en Corrèze, âgées de 16 ans ou plus. ■

**Inscriptions : 05 55 29 95 75.**

EN BREF

conférence

## Aux origines du langage : voyage dans le cerveau des bébés

**Le Club Agora Tulle organise le jeudi 13 février à 18h, à l'auditorium du Conseil départemental de la Corrèze, une conférence consacrée au développement cognitif du jeune enfant.**

Intitulée « Aux origines du langage : voyage dans le cerveau des bébés », cette rencontre sera animée par Claire Kabdebon, chercheuse au CNRS spécialisée en sciences cognitives et neurosciences du développement.

La conférence proposera un voyage fascinant au cœur des premiers apprentissages du langage. Bien avant la prononciation des premiers mots, le cerveau du bébé possède déjà des prédispositions innées pour détecter et analyser les sons de la parole. Au fil des mois, ces capacités se combinent à une plasticité cérébrale remarquable, permettant au nourrisson de distinguer les sons spécifiques à sa langue maternelle, de reconnaître des mots et d'identifier des structures grammaticales.

Grâce aux avancées des sciences cognitives et des neurosciences, Claire Kabdebon montrera comment le bébé parvient si efficacement à décoder les clés du langage. Cette conférence s'inscrit dans la mission du Club Agora Tulle, qui soutient des initiatives locales et nationales au bénéfice des jeunes et des familles. Une occasion unique pour parents, professionnels et curieux de mieux comprendre le développement précoce du cerveau des tout-petits.

2026

**Cette année, de nouveaux tarifs concernant l'assainissement collectif et non collectif entrent en vigueur. Vous pouvez consulter le tableau récapitulatif sur le site internet [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr), rubrique assainissement pour prendre connaissance de ces changements tarifaires.**



LA ZA DES ALLEUX II À SAINT-MEXANT VA HÉBERGER DE NOUVEAUX ENTREPRENEURS.

## ZONE DES ALLEUX II

# Deux ateliers relais pour soutenir l'innovation

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique et de soutien aux entreprises innovantes, Tulle agglo a décidé de construire deux ateliers relais sur la zone artisanale des Alleux II, à Saint-Mexant.

### L'INFO EN +

#### UN TERRITOIRE QUI TIEN À SES ENTREPRENEURS

Hébergées à l'hôtel d'entreprises Initio depuis leur tout début, ces entreprises ont pu bénéficier d'un accompagnement à long terme de la part des services de Tulle agglo.

Vous avez un projet et vous souhaitez le développer ? N'hésitez pas à prendre contact avec le pôle éco de Tulle agglo au 05 55 20 68 46.

Ce projet vise à offrir des locaux adaptés aux besoins de sociétés en croissance et à encourager la dynamique économique locale. Les deux bâtiments, d'une superficie de 500 m<sup>2</sup> chacun, permettront d'accueillir des entreprises actuellement hébergées à l'hôtel d'entreprises Initio et qui nécessitent plus d'espace pour poursuivre leur développement.

La première entreprise concernée est KCT, créée en 2016. Spécialisée dans l'étude d'intégration d'ensembles électromécaniques et la fabrication de cordons et faisceaux électroniques sur-mesure, KCT travaille principalement pour les secteurs de l'armement, de la communication, du médical, du ferroviaire et des télécoms. L'entreprise, qui a transféré l'ensemble de son activité d'Île-de-France vers Tulle en 2022, rencontre aujourd'hui des contraintes d'espace qui freinent l'installation de sa nouvelle ligne de production. Sensible à l'environnement, KCT privilégie les approvisionnements locaux et la sous-traitance régionale. Le projet d'atelier relais lui offrira la possibilité de développer ses capacités de production et d'accueillir de nouveaux collaborateurs, alors que l'entreprise est actuellement en phase active de re-

crutement pour renforcer ses équipes.

La seconde entreprise est C2Xplo, lancée en 2022 par Christian Flandrinck et Christine Kaltenbrunner. Lauréate du concours « La start-up est dans le pré » en 2021, C2Xplo conçoit et commercialise des unités de bivouac tout-terrain sur remorque et propose des aménagements sur-mesure pour véhicules professionnels ou de loisirs. L'entreprise mise sur l'innovation, la modularité et l'autonomie énergétique de ses produits, tout en adoptant une démarche responsable et locale. Actuellement installée à Initio, C2Xplo a besoin de locaux plus spacieux pour accueillir des véhicules de plus grande taille et développer sa production, notamment dans le domaine des matériaux biosourcés et recyclables, ainsi que la volonté de créer des emplois.

Grâce à la construction de ces ateliers relais, Tulle agglo conserve ces entreprises sur le territoire et leur permet de poursuivre leur croissance et de contribuer au développement économique local. Chaque bâtiment représente un investissement garantissant des infrastructures modernes et fonctionnelles adaptées aux besoins spécifiques de chaque activité. ■



LA FIBRE EST AUJOURD'HUI LA TECHNOLOGIE DE RÉFÉRENCE POUR LE NUMÉRIQUE.

Accès internet et ADSL

## Tulle agglo se prépare à la fermeture progressive du réseau cuivre

À partir de 2026, le réseau cuivre historique, support de la téléphonie fixe et de l'ADSL, sera progressivement arrêté au niveau national. Sur le territoire de Tulle agglo, cette transition accompagnera la généralisation de la fibre optique, désormais disponible sur la totalité des 43 communes du territoire. Plus fiable, plus performante et moins énergivore, la fibre est aujourd'hui la technologie de référence pour répondre aux besoins numériques actuels et futurs.

La fermeture des réseaux de cuivre sera menée de manière encadrée et anticipée : aucune coupure ne sera effectuée sans information préalable des usagers. Elle concernera les particuliers,

entreprises ou équipements encore connectés via une prise téléphonique ou avec un abonnement ADSL. Les occupants déjà raccordés à la fibre ne sont ainsi pas impactés.

Afin de préparer sereinement cette évolution, il est recommandé aux habitants de vérifier leur situation, et de prendre contact avec un fournisseur d'accès opérant sur le territoire. Anticiper ces démarches permettra d'assurer un raccordement dans les meilleures conditions. ■

Pour consulter votre éligibilité, rendez-vous sur : [maconnexioninternet.arcep.fr](http://maconnexioninternet.arcep.fr)

rachat d'entreprise

## Recup Auto Mercier devient Recup Auto Groupe Dubourg

La ZAC de La Montane à Saint-Priest-de-Gimel accueille le groupe Dubourg Automobiles suite au rachat de la SARL Récup Auto Mercier. Originaire de la Gironde, le groupe familial porte cet investissement stratégique afin d'optimiser la collecte des pièces et la logistique, tout en consolidant la production de pièces de réemploi. En modernisant l'atelier et en renforçant l'offre de maintenance automobile, il assurera ainsi la continuité d'un service de proximité apprécié et fiable. Ce rachat confirme l'intérêt de nouveaux investisseurs sur le territoire et la dynamique économique locale. ■

EN BREF



initio

## Nouveaux arrivants à la pépinière d'entreprises

Au sein de la pépinière d'entreprises d'Initio à Tulle, trois jeunes entreprises spécialisées au service de leurs publics.

Camille Menoire, éducatrice de jeunes enfants, propose un accompagnement individualisé pour les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme, tout en soutenant les familles dans leur parentalité et en favorisant l'inclusion des enfants.

Planète Retraite, dirigée par Fanny Bordas, apporte son expertise en audit et formation retraite. L'entreprise accompagne ses clients dans la clarification et l'optimisation de leur retraite obligatoire, réalise la reconstitution de carrière et propose des stratégies adaptées, ainsi que des formations dédiées aux professionnels.

Enfin, Mack Auto Prestige, piloté par Bryan Tarrinha, offre un service de location de voitures de luxe avec ou sans chauffeur, combinant confort et élégance pour événements, déplacements professionnels ou occasions particulières.

3

Comme le nombre d'afterworks des entreprises de Tulle agglo réalisés l'année passée. Le 11 décembre dernier, il s'est déroulé chez Eurofins Amatsi Analytics à Saint-Augustin avec visite et témoignages offerts aux fidèles participants et aux nouveaux arrivants ! Ce rendez-vous semestriel, co-organisé avec l'Hôtel d'entreprises Tulle agglo Initio a pour but de développer les synergies entre les entreprises du territoire et découvrir leur savoir-faire.



CÉDRIC PIERRE ET SA FILLE, NINA, AU CŒUR DE L'EXPLOITATION AGRICOLE.

## élevage bovin

# Cédric Pierre, un élevage en constante évolution

**Installé à Beaumont depuis 2007, Cédric Pierre s'est lancé dans l'aventure agricole en achetant une exploitation hors cadre familiale.**

**À la suite de la dissolution de la société initiale, il a repris seul l'activité en 2014, avec 55 vaches limousines et une surface de 65 hectares.**

### L'INFO EN +

La fédération départementale des CUMA permet aux agriculteurs adhérents de bénéficier de la mise à disposition de matériels agricoles, grâce à l'achat de parts de capital social.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la CUMA de Tulle au 05 55 21 55 51 ou vous rendre sur place à Puy Pinçon, Av. du Dr Albert Schweitzer, 19000 Tulle

Toutes les informations sont également disponibles sur [nouvelle-aquitaine.cuma.fr](http://nouvelle-aquitaine.cuma.fr)

**Fort de plus de dix ans d'expérience au cœur de son exploitation, il a vu sa ferme évoluer pour compter aujourd'hui près de 100 mères et 95 hectares de terres agricoles.**

L'activité de l'élevage est principalement basée vers la vente de veaux de 9 mois et de reproducteurs, mâles et femelles. Chaque année, entre 30 à 40 veaux sont exportés en Italie. Les femelles sont orientées en boucherie et en reproduction chez d'autres éleveurs, tandis que certaines sont gardées pour assurer le renouvellement du troupeau. Pour les mâles, une grande partie est exportée et certains sont gardés pour rester sur l'exploitation. Après l'abattage à Lubersac, les animaux sont ensuite achetés par la coopérative Groupe Altitude à Naves, permettant ainsi quelquefois, de retrouver la viande dans des boucheries locales du territoire.

**Au-delà de son exploitation, Cédric Pierre est également le Président de la fédération départementale des CUMA** (Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun) de la Corrèze depuis 2023. Il a ainsi pu bénéficier, ces dernières années, de matériel agricole mutualisé, comme un tracteur ou des équipements pour la paille, facilitant l'organisation du travail au quotidien. Bien que seul sur son exploitation, Cédric bénéficie de l'aide d'un salarié mis à

disposition par la CUMA, qui intervient deux fois par mois,

**En septembre dernier, l'élevage Cédric Pierre a participé pour la deuxième fois à la vente aux enchères organisée dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition de Mon Territoire a du Goût,** initiée en 2024 à Naves. Huit animaux ont été présentés lors de cette vente, dont une majorité destinée aux boucheries locales et aux circuits courts, tandis que les autres ont été vendus à l'échelle nationale.

Deux vaches issues de l'élevage de Cédric Pierre ont ainsi été vendues : l'une au prix de 8,60 € le kilo pour un poids de carcasse de 470 kilos, achetée par Charal à Toulouse, l'autre à 8,90 € le kilo pour 555 kilos. Cette dernière a été achetée par le Groupe Altitude à Naves et revendue à la boucherie Compozieux, à Cahors. Une belle reconnaissance et une vitrine valorisante pour l'agriculture locale sur le plan national. ■



DIFFÉRENTS MENUS SONT ACCESSIBLES  
DANS LES POINTS DE VENTE OU SUR LE SITE INTERNET.

## diversification

# L'Atelier Fermier de Naves lance sa marque de plats cuisinés

L'Atelier Fermier de Naves, spécialisé dans la prestation de découpe et transformation de viande depuis deux ans, a lancé sa marque « La Rigoule » en octobre dernier. Cette nouvelle activité se concentre sur la fabrication et la vente de plats cuisinés.

**La Rigoule propose donc des plats cuisinés élaborés avec des ingrédients locaux en circuit court :** des légumes issus des maraîchers de Corrèze, de la viande de porc de l'EARL Peuch à Saint-Jal, du bœuf élevé en Corrèze ou encore du fromage de chez Duroux à Rilhac-Xaintrie. Des plats sans conservateur, colorant ou additif. Ils sont conservés dans des bocaux en verre, consignés, mis sous vide et doivent être conservés au frais. Un choix respectueux de l'en-

vironnement, qui permet également de réchauffer et de consommer le plat rapidement et facilement.

**Les produits sont proposés en deux formats :** « Petit appétit » et « Grand appétit » avec des prix allant de 5,90 à 9,50 €. Ils sont livrés dans les différents points de vente un jour après leur fabrication et peuvent être consommés sous 14 jours. Différents menus sont élaborés toutes les deux à quatre semaines et sont accessibles dans les points de vente ou sur le site internet.

L'Atelier Fermier de Naves est gestionnaire d'un bâtiment construit par Tulle aggro, mis à disposition via un crédit-bail. Cette location offre la possibilité à l'entreprise d'acheter à terme. ■

## traiteur et plats cuisinés

### Une nouvelle offre pour 2026

En début d'année 2026, la Rigoule lancera une nouvelle offre de traiteur, proposant des plats cuisinés pour des groupes de 10 à 500 personnes. Toutes les informations sur cette nouvelle prestation seront disponibles sur le site internet de la marque.

**Où acheter les plats la Rigoule ?** Vous pouvez trouver les plats cuisinés dans plusieurs points de vente : la Main dans le Vrac et la laiterie Gilbert à Tulle, Épicerie Récoltes Locales et la ferme Alice et Sophie à Naves ainsi que les Petites Cagettes de Treignac. ■

Toutes les informations : [larigoule.com](http://larigoule.com)

# 60 000

**C'est la capacité en m<sup>3</sup> du bassin d'irrigation qui a été aménagé avant l'été à la ferme de Lestrade. Son remplissage, ouvert le 1<sup>er</sup> novembre, est déjà terminé grâce au ruissellement d'eaux pluviales.**

## EN BREF

### naves

### La ferme de Lestrade se prépare pour la saison 2026

En décembre 2022, Tulle aggro se portait acquéreur de la ferme de Lestrade, située sur la commune de Naves. Depuis, grâce à un collectif de partenaires locaux, le projet s'est consolidé autour de deux axes.

Un atelier légumier en insertion, porté par l'association tulliste FORET, comprendra trois postes en insertion encadrés par une cheffe de culture, avec un débouché prioritaire vers la restauration collective, notamment scolaire.

Parallèlement, un espace test agricole, piloté par le CFFPA du lycée agricole de Naves, fonctionnera comme une pépinière d'entreprises en offrant aux porteurs de projets un lieu d'accueil et de formation, positionnant le territoire comme un lieu propice à l'épanouissement de leurs projets.

### Pour permettre le déploiement de ces activités en 2026, les travaux sont en cours :

- Le réseau permettant d'irriguer les parcelles depuis cette retenue sera aménagé à partir de janvier 2026
- Des serres ont déjà été montées sur une plateforme plane aménagée pour l'occasion. Deux serres bi-chapelle les rejoindront au mois de mars
- Un bâtiment fabriqué en bois local sera construit en fin d'hiver, pour la préparation des légumes ainsi que le stockage des produits et du matériel.

**Toutes les conditions devraient alors être réunies pour que la ferme entre en action !**



APRÈS UNE ÉDITION 2025 MÉMORABLE, L'AGGLOMÉRÉE REPREND DATE AVEC LES AMOUREUX DU SPORT ET DE LA NATURE.

événement

## L'Agglomérée : le rendez-vous 100 % sport & nature revient les 4 et 5 avril 2026

Événement désormais incontournable du calendrier corrézien, l'Agglomérée s'apprête à vivre sa 4<sup>e</sup> édition, les 4 et 5 avril 2026.

### L'INFO EN +

À J-100 de l'étape du Tour de France 100 % Corrèze, l'Agglomérée offrira aux participants des épreuves cyclos une occasion unique de se mesurer aux mêmes difficultés que les coureurs professionnels. Ils emprunteront une partie du tracé officiel de l'étape, avec près de 40 km entre Naves et Saint-Salvador. Un parcours exigeant et emblématique, marqué notamment par l'ascension du mythique Suc au May, qui promet déjà de beaux défis sportifs et de fortes émotions.

Initialement pensée pour célébrer les 30 ans de l'intercommunalité, la manifestation a su s'enraciner dans le paysage local au fil des éditions, portée par un territoire, un collectif et une envie commune : partager une aventure sportive et humaine unique.

Plus qu'un rendez-vous sportif, l'Agglomérée est devenu un véritable état d'esprit, un concentré d'énergies positives où se mêlent dépassement de soi, convivialité, rires, rencontres et mise en lumière des richesses naturelles et humaines du territoire. La dernière édition a d'ailleurs confirmé l'engouement : 1 800 participants, plus de 300 bénévoles, 14 épreuves et 470 km de parcours cumulés ont animé deux jours intenses en 2025.

En 2026, l'événement renouvelle son ambition : proposer deux jours de sport nature ouverts à toutes et tous, en s'appuyant sur l'expertise précieuse des clubs et associations locales. Au programme : randonnées, VTT, cyclo-tourisme, cyclo-sportive, trails et animations dans un village d'arrivée festif installé à la baignade de l'Auzelou, à Tulle.

La fête débutera dès le samedi 4 avril avec le très attendu Trail Vertical, une course du soir aussi courte que redoutable. Sur les pentes de la forêt navaroise, les coureurs s'élanceront de la route de Vimbelles pour rejoindre, 1,2 km plus haut, le belvédère de la route de Naves. Une montée sèche au parfum de défi.

Le dimanche 5 avril, la diversité des épreuves permettra à chacun de trouver sa place. Les amateurs de vélo, encadrés par plusieurs clubs locaux, pourront choisir parmi trois parcours de 64 km, 85 km ou 105 km, dont 40 km sur le tracé de la 9<sup>e</sup> étape 100 % corrézienne du Tour de France 2026.

Les marcheurs profiteront de trois randonnées reliant Saint-Augustin, Saint-Salvador ou Naves à Tulle, tandis que les vététistes se mesureront à trois itinéraires exigeants au départ de Chameyrat ou de Tulle. Les trailers compléteront la fête avec des parcours de 12 km depuis Chanac ou 23 km depuis Saint-Paul.

L'Agglomérée 2026 revient pour un mélange savoureux de sport, nature et de convivialité. Une aventure collective à vivre en famille, entre amis... ou pour se dépasser. Rendez-vous au printemps prochain ! ■



APRÈS L'EFFORT, LE RÉCONFORT DU VILLAGE DE L'AGGLOMÉRÉE SUR LA BAIGNADE DE L'AUZÉLOU.

## FOCUS SUR Le comité d'organisation

# Une aventure sportive et avant tout humaine

**Derrière l'Agglomérée, il y a des mois de préparation et des centaines de mains invisibles.** Réunions, planifications, débroussaillage, reconnaissance des parcours, sécurisation, ravitaillements... Tout est pensé pour allier sport, convivialité et sécurité.

**Le comité d'organisation rassemble des profils variés.** Les agents de la Ville de Tulle) et de Tulle agglo coordonnent l'ensemble de la manifestation. Les clubs sportifs conçoivent les parcours, veillant à leur accessibilité, à la mise en valeur du patrimoine et à la découverte de nouveaux secteurs du territoire chaque année.

**La sécurité** est assurée par l'École de Gendarmerie et la Team CSM 19, tandis que la dimension festive s'appuie sur l'Office de Tourisme, les Anciens du Sporting et les associations locales qui animent départs, ravitaillements et arrivée. Les photographes de l'ASPTT Photo Tulle couvrent l'événement pour offrir gratuitement de beaux souvenirs aux participants.

**Les communes, leurs élus et agents,** organisent les départs et facilitent le passage sur les domaines privés, permettant des parcours inédits. Enfin, partenaires publics et privés soutiennent et permettent à l'événement de rayonner au-delà du territoire. ■

## Édition festive et gourmande

### Les + de l'Agglomérée

#### Village d'arrivée festif et gourmand

Entre amis ou en famille, profitez du cadre exceptionnel de la baignade l'Auzelou pour conclure votre effort par de multiples doses de confort : stands de restauration, buvette, coins détente, concerts, tout est réuni pour chiller à l'arrivée.

#### Challenge du Nombre

En équipe, inscrivez-vous en nombre (toutes disciplines confondues) et tentez de remporter le trophée entres collègues, entre amis ou en famille !

#### Tombola pour tous

Cette année encore, l'Agglomérée vous propose de participer à une tombola. Avec l'aide des partenaires de l'édition, de nombreux lots seront mis en jeu ! ■

## EN BREF

### Modalités d'inscriptions

**Les inscriptions sont ouvertes et se font uniquement via internet sur le site : [lagglomeree.agglo-tulle.fr](http://lagglomeree.agglo-tulle.fr)**

Pour bénéficier des navettes gratuites mises en place par l'organisation, il est nécessaire de s'inscrire avant le dimanche 29 mars 2026 à 23h59.

**Attention : pas d'inscription sur place le dimanche 5 avril au matin.**

### INFOS & TARIFS

#### CYCLOS

15 € pour toutes les distances si inscription avant le dimanche 29 mars 2026 à 23h59 puis 18 € jusqu'au samedi 4 avril 2026 à 17h. Gratuit pour les moins de 15 ans.

#### RANDOS

7 € quelle que soit la distance si inscription avant le dimanche 29 mars 2026 à 23h59 puis 10 € jusqu'au samedi 4 avril 2026 à 17h. Gratuit pour les moins de 15 ans.

#### TRAILS

- 6 € pour le trail vertical jusqu'au dimanche 29 mars 2026 à 23h59 puis 9 € jusqu'au vendredi 3 avril 2026 à 20h.

- 12 € pour le trail 12 km jusqu'au dimanche 29 mars 2026 à 23h59 puis 15 € jusqu'au samedi 4 avril 2026 à 17h.

- 16 € pour le trail 23 km jusqu'au dimanche 29 mars 2026 à 23h59 puis 19 € jusqu'au samedi 4 avril 2026 à 20h.

#### VTT

- 9 € quelle que soit la distance si inscription avant le dimanche 29 mars 2026 à 23h59 puis 12 € jusqu'au samedi 4 avril à 17h.

- 6 € quelle que soit la distance, pour les licenciés FF Vélo, si inscription avant le dimanche 29 mars à 23h59 puis 9 € jusqu'au samedi 4 avril à 17h. Gratuit pour les moins de 15 ans.

# 16

**C'est le nombre d'associations territoriales qui œuvrent pour organiser l'Agglomérée. Repérage et dessin des parcours, organisation, sécurité, leur savoir-faire et leur tissu associatif sont tout simplement essentiels et indispensables au bon déroulement des épreuves le jour J.**





ÉLECTIONS ET AGGLO

# RÉ-APPRENDRE ET COMPRENDRE

**Actrices majeures de la vie des territoires, les intercommunalités se retrouvent depuis plusieurs années au cœur des sujets et des projets du quotidien. Responsables du développement économique, de l'aménagement, de l'habitat ou encore de la valorisation environnementale, elles assurent également de nombreux services à la population.**

**Les dimanches 15 et 22 mars 2026**, les électeurs seront appelés à élire leurs conseillers municipaux et leurs délégués communautaires. Avec ce dossier, le TaM vous propose de mieux comprendre le fonctionnement de Tulle agglo, ses compétences et les règles qui encadrent ces élections.

**Comprendre notre intercommunalité.** En France, l'ensemble des communes est membre d'une intercommunalité : communauté de communes, d'agglomération, urbaine ou métropole. Leur taille et leurs compétences varient selon leur statut.

Tulle agglo est une communauté d'agglomération d'environ 45 000 habitants, regroupant 43 communes. Si son statut actuel date de 2012, la coopération entre les communes du territoire s'inscrit dans une histoire plus ancienne, engagée il y a plus de trente ans. La plus-value de l'intercommunalité réside dans sa capacité à porter des projets et des services aux habitants à l'échelle du bassin de vie, parfois ambitieux ou coûteux, qu'une commune seule ne pourrait assumer. Au fil des réformes territoriales, ses compétences se sont renforcées, rendant son action à la fois plus structurante et plus proche du quotidien des habitants. ■

## AU SOMMAIRE

- .18** Élections municipales et communautaires, un scrutin deux-en-un
- .20** Comment fonctionne mon agglo ?
- .21** Quels sont les rôles de chacun ?

15 et 22 mars 2026

# ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

## UN SCRUTIN DEUX-EN-UN

Les 15 et 22 mars prochains (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours), vous allez élire non seulement vos conseillers municipaux mais également communautaires. Un scrutin qui vous est expliqué car la méthode d'élection est différente si votre commune comptabilise plus ou moins de 1 000 habitants.



### COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS



**CHAQUE BULLETIN DE VOTE  
COMPORTE UNIQUEMENT LA LISTE  
DES CANDIDATS  
AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES**

À l'issue de l'élection, les représentants du conseil municipal à l'agglomération suivent l'ordre du tableau : le maire est donc désigné conseiller communautaire, le 1<sup>er</sup> adjoint est son suppléant.

**NOUVEAU :** En 2026, les communes de moins de 1 000 habitants adoptent le scrutin de liste paritaire sur le même principe que les communes de plus de 1 000 habitants. Ainsi, il ne faut ni rayer, ni ajouter de noms sur le bulletin. Il serait considéré comme nul.

### COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS



**CHAQUE BULLETIN DE VOTE  
COMPORTE  
2 LISTES PARITAIRES**

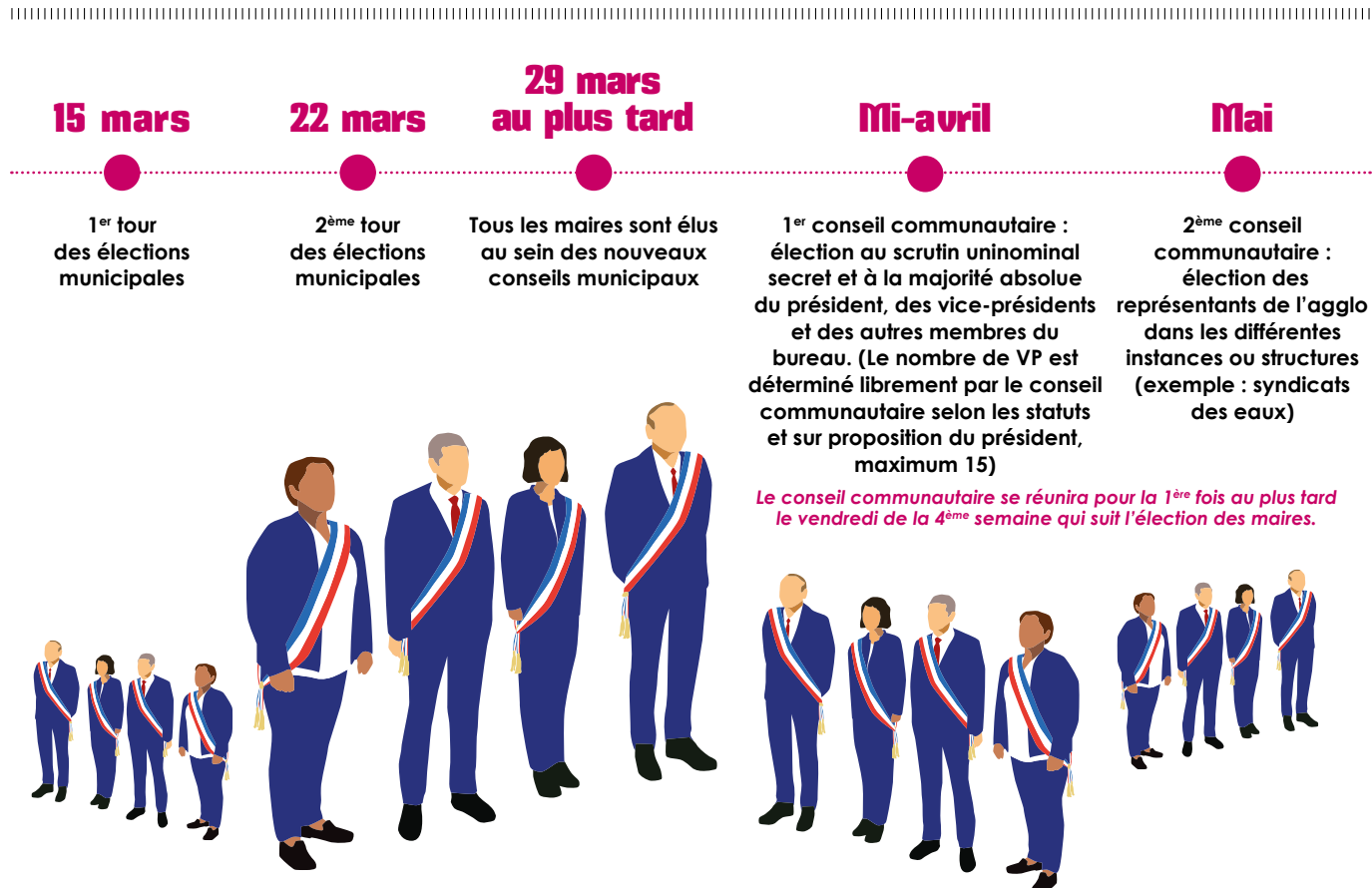
La première liste détaille l'équipe candidate aux élections municipales. La deuxième détaille les membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger à l'agglomération.

Sur le bulletin, il ne faut ni ajouter ni rayer de noms. Il serait considéré comme nul.

## RÉPARTITION DES SIÈGES

Un accord local, délibéré par la majorité qualifiée du conseil communautaire, a augmenté le nombre de sièges et modifié leur répartition entre les communes. S'appuyant sur une logique de population des communes, les 76 sièges communautaires sont répartis comme tels :

- 17 sièges pour la ville de Tulle,
- 3 sièges pour la commune de Naves,
- 2 sièges pour les communes de Chamboulive, Chameyrat, Cornil, Corrèze, Favars, Lagraulière, Laguenne-sur-Avalouze, Saint-Clément, Sainte-Fortunade, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Mexant, Seilhac.
- 3 communes de moins de 1 000 habitants bénéficient également de 2 sièges communautaires : Saint-Hilaire-Peyroux, Lagarde-Marc-la-Tour et Le Lonzac.
- 1 siège pour les communes de : Bar, Beaumont, Champagnac-la-Prune, Chanac-les-Mines, Chanteix, Clergoux, Espagnac, Eyrein, Gimel-les-Cascades, Gros-Chastang, Gumont, La Roche-Canillac, Lagnac-sur-Rondelle, Le Chastang, Les Angles-sur-Corrèze, Orliac-de-Bar, Pandrignes, Pierrefitte, Saint-Augustin, Saint-Jal, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Paul, Saint-Priest-de-Gimel, Saint-Salvador et Vitrac-sur-Montane.



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

### 76 conseillers

Il est l'organe délibérant de l'agglomération. Les élus débattent et votent les actions à mener sur le territoire, dans la limite des compétences de la communauté d'agglomération.

Il se réunit au minimum une fois par trimestre. 6 conseils ont eu lieu en 2025.

### LE BUREAU

Composé du président, des vice-présidents et éventuellement d'autres conseillers communautaires.

Il se réunit environ une fois par mois pour définir les orientations générales et prendre certaines décisions par délégation du conseil communautaire.

Les statuts prévoient 22 membres (dont au moins 6 pour Tulle, 6 pour les communes de + de 1 000 habitants et 6 pour les communes de - de 1 000 habitants).

#### Le président

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté.

Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil et du bureau, met en œuvre les décisions avec l'aide des services, décide des dépenses à engager.

#### Les vice-présidents

Ils représentent le président selon la délégation reçue pour l'exercice des compétences de la communauté.

Aujourd'hui, ils sont 12 au total (les statuts en prévoient au moins 3 pour Tulle, 3 pour les communes de + de 1000 habitants et 3 pour les communes de - de 1000 habitants).

### LES COMMISSIONS

Composées de conseillers communautaires et municipaux, elles proposent, échangent et développent les dossiers et projets ensuite soumis au bureau et au conseil.

Aujourd'hui, l'agglomération compte 12 (Dynamique territoriale ; Développement économique ; Mobilité et numérique ; Valorisation environnementale ; Cycle de l'eau, rivières et zones humides ; Collecte des déchets ; Voirie ; Finances et affaires générales ; Habitat et logement ; Culture et sport ; Petite enfance et jeunesse ; Transition énergétique).



au quotidien

## Comment fonctionne ma communauté d'agglomération ?

**Une communauté d'agglomération agit pour certaines missions définies dans ses statuts sur le territoire de ses communes membres. Elle ne peut intervenir que dans ces domaines, et ses actions doivent respecter les compétences légales et celles décidées par ses élus. Selon leur catégorie, les intercommunalités combinent des compétences obligatoires, imposées par la loi, et des compétences facultatives, choisies selon les besoins du territoire.**

### Les missions obligatoires de Tulle agglo

Tulle agglo exerce des compétences majeures pour l'ensemble du territoire : le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, l'accueil des gens du voyage, les transports et mobilités, la collecte et le traitement des déchets, le tourisme, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, la protection et la mise en valeur de l'environnement, l'action sanitaire et sociale d'intérêt communautaire, ainsi que l'enseignement supérieur.

### Les missions facultatives

Au-delà de ces obligations, Tulle agglo intervient dans d'autres domaines selon les besoins des communes : l'entretien et l'aménagement des voiries d'intérêt communautaire, la gestion des cours d'eau et milieux humides, la petite enfance, la lecture publique, l'offre de soins, les équipements culturels et sportifs, l'enseignement

supérieur, et la contribution au Service départemental d'incendie et de secours.

### Les statuts : un cadre légal structurant

Les statuts et le règlement intérieur définissent l'organisation et le fonctionnement de l'agglomération, ainsi que les compétences de ses instances. Toute modification des compétences nécessite un vote du conseil communautaire et l'approbation d'une majorité qualifiée des conseils municipaux. Ces statuts garantissent la cohérence des actions menées sur l'ensemble du territoire et assurent la transparence dans la gestion des projets.

Mieux comprendre le fonctionnement de Tulle agglo, c'est saisir l'importance des élections municipales et communautaires, qui déterminent les décisions et projets pour les six années à venir. ■

**Pour consulter les statuts et en savoir plus : [www.tulleagglo.fr](http://www.tulleagglo.fr)**



de l'idée au vote

## Le parcours d'une décision à la communauté d'agglomération

**Une décision prise à la communauté d'agglomération commence généralement par un besoin identifié sur le territoire :** améliorer un service public, lancer un nouvel équipement, répondre à une obligation réglementaire ou accompagner un projet communal. Cette idée peut être portée par un maire, un élu communautaire, les services de l'agglomération ou résulter d'échanges avec les communes et les habitants.

**Dans un premier temps, les services de l'agglomération réalisent des études techniques et financières** afin d'évaluer la faisabilité du projet, son coût et ses impacts. Le dossier est ensuite examiné par le vice-président compétent et par

la commission thématique concernée, où les élus communautaires débattent, ajustent le projet et en définissent les grandes orientations. Selon les sujets, des temps de concertation peuvent être organisés avec les communes, les partenaires ou le public.

**Une fois le projet finalisé, il est inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire.** Les conseillers communautaires, représentants des communes membres, échangent lors du débat puis procèdent au vote. Si la délibération est adoptée, la décision est mise en œuvre par les services de l'agglomération, qui en assurent le suivi et l'évaluation au bénéfice du territoire. ■

### Organisation et agenda

#### Le conseil communautaire

Le conseil communautaire de Tulle agglomération se réunit 6 à 8 fois par an. Ses séances sont publiques.

Des commissions spécialisées ainsi que des groupes de travail sont institués pour préparer les projets de décision et les dossiers qui seront ensuite soumis au conseil communautaire.

À ce jour, l'agglomération compte 12 commissions et 5 groupes de travail qui sont ouverts aux conseillers municipaux : sur 593 élus locaux, 265 participent aux commissions et groupes de travail.

Une conférence des maires est désormais obligatoire et pour laquelle il revient au président de Tulle agglomération de fixer l'ordre du jour et de présider cette conférence qui associe l'ensemble des maires des communes membres. ■

### EN BREF

#### HABITER, S'INFORMER, AGIR : ON A TOUS UN RÔLE À JOUER POUR L'AGGLO

**Vous pensez que les décisions se prennent loin de vous ? Pas vraiment. La communauté d'agglomération offre plusieurs moyens de rester informé et de participer.**

**Restez connectés :** consultez le site internet, les réseaux sociaux, le magazine communautaire ou les comptes rendus du conseil communautaire. Vous pouvez également assister aux réunions publiques pour poser vos questions et comprendre les projets qui façonnent votre quotidien.

**Faites entendre votre voix :** participez aux concertations publiques, répondez aux enquêtes d'urbanisme ou d'environnement, ou prenez part aux réunions et ateliers participatifs. Ces dispositifs permettent à chacun de contribuer activement à la vie du territoire, d'éclairer les décisions des élus et de faire évoluer les projets selon les besoins réels des habitants. Votre avis compte, et il peut changer les choses. ■



76

**C'est le nombre de conseillers communautaires qui seront élus à l'issue des prochaines élections municipales. Ce sont trois de plus que lors du précédent mandat entre 2020 et 2026.**

Programme tete

# UN CAP COLLECTIF POUR PRÉPARER L'AVENIR

Depuis 2021, Tulle aggro est engagée dans la démarche Territoire Engagé Transition Écologique (TETE), un dispositif national qui accompagne les collectivités dans la mise en œuvre concrète des politiques climat, air, énergie et économie circulaire. À ce titre, elle a signé un contrat d'objectifs territorial avec l'agence nationale ADEME, visant à structurer et soutenir cette démarche d'amélioration continue.

Cette démarche structurante permet à la fois de fixer un cap clair, de coordonner les actions des services et des partenaires, et de mesurer les progrès réalisés au fil du temps.

La démarche Territoire Engagé Transition Écologique repose sur un principe simple : agir de manière cohérente et transversale pour répondre aux enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux, tout en tenant compte des réalités locales. Elle vise plusieurs objectifs majeurs :

- organiser la gouvernance de la politique climat-air-énergie et économie circulaire ;
- se doter d'un cadre stratégique partagé, avec des objectifs précis ;
- construire un programme d'actions pluriannuel, concret et opérationnel ;
- suivre et piloter l'avancement des actions à l'aide d'indicateurs ;
- valoriser les actions menées et partager les bonnes pratiques avec d'autres collectivités. ■

La démarche se déploie en deux grandes phases : une première phase de préfiguration, puis une phase de mise en œuvre, appuyée par des audits et un suivi régulier.

## 01. Planification territoriale

L'objectif est d'intégrer les enjeux climatiques et énergétiques dans les décisions d'urbanisme et d'aménagement.

Cela passe par l'arrêt du SCOT AEC, la prise en compte des énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme ou encore l'amélioration de l'organisation de la collecte et du tri des déchets.

## 02. Réduire les consommations des bâtiments publics

Les bâtiments et équipements de Tulle aggro font l'objet d'un suivi précis de leurs consommations d'énergie et d'eau.

Des actions sont engagées pour améliorer leur performance, programmer des rénovations énergétiques et développer le recours aux énergies renouvelables. Un service de conseil accompagne également les communes volontaires dans cette démarche.

## 03. Produire et consommer l'énergie et l'eau plus durablement

Tulle aggro agit pour développer la production d'énergies renouvelables, comme le solaire ou les réseaux de chaleur, tout en améliorant l'efficacité des installations d'eau et d'assainissement.

La collectivité travaille aussi sur la gestion des eaux pluviales, la prévention des inondations et la protection de la biodiversité, notamment en limitant la pollution lumineuse la nuit.





## L'INFO EN +

**Pour mener à bien cette transition, Tulle agglomération a fait le choix d'une commission transversale Territoire Engagé Transition Écologique.**

Cette instance permet de travailler sur des thématiques qui dépassent les cadres habituels des commissions, de créer des passerelles entre services et politiques publiques, et de valoriser les actions engagées à toutes les échelles : individuelle et collective, interne et externe et la collectivité.

Les actions sont accompagnées d'indicateurs et, lorsque cela est nécessaire, intégrées aux documents de planification du territoire (SCOT, PCAET, programmes d'investissement...).

## stratégie air énergie climat

## Un programme d'actions concret et structuré

**Au total, 113 actions composent le programme de Tulle agglomération.** Certaines sont déjà réalisées, d'autres sont en cours, et plusieurs sont programmées pour les années à venir. Elles sont regroupées en six grands domaines, pour couvrir l'ensemble des enjeux de la transition écologique.

La stratégie Air Énergie Climat de Tulle agglomération, validée en mars 2022, est pleinement intégrée au SCOT à travers le projet d'aménagement stratégique « Tulle agglomération, territoire résilient, neutre en carbone et à énergie positive en 2050 ». Le plan d'action annexé au document d'orientation et d'objectifs prévoit 101 actions opérationnelles sur six ans, dont plus de la moitié est déjà engagée. ■

### 04. Favoriser des déplacements plus durables

**Les actions dédiées à la mobilité ont pour objectif de favoriser les alternatives à la voiture individuelle.**

Plusieurs actions sont déjà effectives, comme la promotion de l'écomobilité ou la création d'outils d'information multimodale. D'autres visent à renforcer l'information et la sensibilisation des habitants ou à encourager les pratiques de mobilité durable au sein même de la collectivité.

### 05. Organisation interne

**Tulle agglomération agit sur son organisation interne en renforçant la transversalité entre services, en formant et sensibilisant les agents et les élus, et en intégrant des critères environnementaux dans la commande publique.**

L'objectif est de faire de chaque action de la collectivité un levier de transition.

### 06. Informer, accompagner et coopérer

**Informier et mobiliser les acteurs du territoire est essentiel.**

Tulle agglomération valorise les initiatives locales, accompagne les entreprises et les filières engagées dans l'économie circulaire, soutient une gestion durable des forêts et encourage des pratiques plus responsables dans le tourisme et les événements.

zoom sur l'actualité des communes de l'agglô

# LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS

GIMEL-LES-CASCADES

## L'Hostellerie de la Vallée change de mains

L'hôtel-restaurant rénové l'Hostellerie de la Vallée, situé au cœur de Gimel-les-Cascades, entame une nouvelle étape de son histoire avec l'arrivée de ses nouveaux gérants, Guenaël Telle et Justine Dumas. Ce changement de propriétaire marque un nouveau départ pour cet établissement emblématique, entièrement repensé pour offrir un cadre chaleureux et moderne, en harmonie avec son environnement naturel exceptionnel. Forts de leurs expériences dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, les futurs gérants souhaitent faire de l'Hostellerie de la Vallée un lieu d'accueil convivial, à destination aussi bien des habitants que des visiteurs de passage.



Leur projet repose sur une offre de restauration soignée, mettant en valeur les produits locaux, et sur un hébergement confortable, propice au repos et à la découverte du territoire.

L'établissement a été officiellement inauguré le 19 décembre 2025, en présence des élus et partenaires locaux, symbolisant l'aboutissement de la rénovation et le lancement de cette nouvelle dynamique. Avec cette reprise, l'Hostellerie de la Vallée ambitionne de devenir un acteur clé de l'attractivité touristique de Gimel-les-Cascades. ■

CORRÈZE

## Le tennis de table au programme du CSC



**Le Club Sport et Culture de Corrèze propose une nouvelle activité aux habitants en quête de résolutions sportives :** du tennis de table au gymnase de Corrèze dans la rue d'En-Chastre, tous les jeudis à partir de 19h. Cette nouvelle activité est ouverte à tous, dans une ambiance conviviale. L'occasion de venir jouer, progresser et partager un moment sportif. ■

Toutes les informations, et les inscriptions se font par mail auprès de [csc.correze@gmail.com](mailto:csc.correze@gmail.com)



La Roche-Canillac

## Rencontre Santé "Bien vieillir"

La Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine organise la rencontre santé Bien vieillir, une expérience sensorielle gratuite réservée aux personnes de plus de 60 ans. Ce programme, intitulé L'Art de l'équilibre, propose d'explorer l'effet de l'âge sur nos sens tout en améliorant sa forme en douceur, dans un cadre convivial.

### Au programme :

- 4 ateliers art et santé pour expérimenter l'impact de l'âge sur les sens, animés par des professionnels de la prévention : photographe, sophrologue, musicothérapeute, danseuse et diététicienne.
- 6 séances d'activité physique adaptée pour améliorer sa condition physique en douceur, encadrées par un enseignant spécialisé.
- 1 balade santé, moment de partage et de convivialité, également accompagnée par un enseignant en activité physique adaptée.

Un programme pour prendre soin de sa santé, bouger, créer et partager, dans une ambiance bienveillante. ■

### L'INFO EN +

Les rencontres se dérouleront du 6 janvier au 27 mai 2026 à La Roche-Canillac, salle du Mille Club, 2 rue du Tizaleix. L'action est gratuite sur inscription et réservée aux plus de 60 ans.

Renseignements et inscriptions : [theo.cazin@nauquitaine.mutualite.fr](mailto:theo.cazin@nauquitaine.mutualite.fr)  
07 55 65 47 60



Chanteix

## Le Festival aux Champs dévoile ses premiers artistes pour 2026

**Le Festival Aux Champs revient à Chanteix les 10 et 11 juillet 2026** pour deux soirées festives. Rendez-vous incontournable de l'été, le festival dévoile déjà deux têtes d'affiche majeures de sa programmation : **Cali et Benjamin Biolay**.

Artiste emblématique de la scène française, Cali viendra partager son énergie brute, ses textes intenses et son sens unique de la scène. Entre rock, poésie et émotions à fleur de peau, son concert promet un moment fort et généreux.

Benjamin Biolay, auteur-compositeur incontournable, apportera toute l'élégance de son univers musical. Recon-

nu pour la finesse de ses textes et la richesse de ses arrangements, il offrira au public un concert à la fois intimiste et puissant, porté par une carrière saluée par la critique.

**Comme chaque année, le Festival aux Champs proposera une programmation éclectique** mêlant découvertes, convivialité et exigence artistique, dans un cadre naturel et chaleureux. Deux jours de musique, de partage et de rencontres, pour célébrer l'été en musique à Chanteix. ■

**Plus d'infos sur [tuberculture.fr](http://tuberculture.fr) et au 05 55 27 95 81**

Le Lonzac

## Découvrez le Tai Chi Chuan

**Depuis le 8 janvier 2026, Corinne Charter propose des séances de Tai Chi Chuan à la Salle des Fêtes du Lonzac**, de 11h à midi les lundis et de 10h à 11h le jeudi. Le Tai Chi Chuan est une pratique millénaire de bien-être et ses vertus sont multiples, dont Corinne Charter est un instructeur diplômé. Cet art martial ancestral allie mouvements lents et respiration, favorisant détente et bien-être. Il améliore l'équilibre, réduit l'anxiété et prévient les maladies cardiovasculaires en augmentant modérément le rythme cardiaque. Les séances sont ouvertes à tous. Des vêtements amples et confortables sont conseillés. ■

**Plus d'infos au 06 26 46 36 78**

## EN BREF

Tulle

### Début de chantier de la future entrée de l'hôpital

**La Ville de Tulle a engagé les travaux de la future entrée de l'hôpital, un projet majeur qui s'inscrit dans le réaménagement global du quartier du Trech.**

Cette dynamique urbaine fait suite à plusieurs réalisations structurantes : la transformation de la place Maschat, achevée en 2025, l'ouverture de la Cité de l'accordéon et des patrimoines en 2024, ainsi que les travaux menés place Roosevelt, devant la Préfecture.

La place Maschat a également fait l'objet d'une végétalisation renforcée, avec des espaces verts aménagés le long de son cheminement. Deux brumisateurs y ont été installés afin d'améliorer le confort lors des épisodes de fortes chaleurs. Cette évolution du quartier s'appuie aussi sur l'implication des habitants, notamment à travers l'association des Z'amis de la place Maschat, active dans l'animation et la valorisation du site.

D'autres projets structurants sont programmés, comme la création envisagée d'un parking silo à l'emplacement actuel de la CPAM pour répondre aux besoins de stationnement, et l'installation de l'hôtel de la Police sur le site de l'ancienne DGFIP au second semestre 2027.

Les travaux ont débuté par le confortement du mur de l'ancien internat, et ce jusqu'à mi-février, avant les opérations de démolition et les travaux principaux jusqu'à fin mai. La réalisation de la nouvelle entrée de l'hôpital interviendra ensuite. Des perturbations temporaires sont à prévoir pour les internes, la circulation et les riverains, qui seront informés en amont. ■

1 600

**C'est le montant en euros reversé à l'association SOS Violences conjugales 19 par la Corrida des Rois de Saint-Jal, le 4 janvier dernier. Une 15<sup>e</sup> édition de cette épreuve de course à pied qui a rassemblé près de 400 coureurs sur les deux courses de 6 km et 10 km.**



SIGNATURE DES CONTRATS POUR LE RÉSEAU DE CHALEUR DE NAVES ET TULLE.

## réseaux de chaleur

# Des contrats structurants pour une énergie locale, durable et solidaire

**Le territoire de Tulle aggro franchit une étape majeure dans sa transition énergétique avec la signature de deux contrats de concession pour le déploiement de réseaux de chaleur locaux à Tulle et à Naves.**

### L'INFO EN +

**Les contrats des réseaux de chaleur de Tulle et de Naves sont conçus pour s'adapter aux évolutions futures.** Ce service public de chauffage urbain, confié à des opérateurs privés, est encadré par des règles permettant d'ajuster les projets si les besoins de chauffage ou le nombre d'usagers évoluent. Les travaux ne démarreront qu'une fois un nombre suffisant d'abonnés engagés, afin de sécuriser leur mise en œuvre. L'agglomération a par ailleurs prévu les moyens nécessaires, notamment au travers de redevances et de droits d'entrée, pour assurer le suivi, le pilotage des contrats et des retombées positives pour le territoire.

**Ces projets structurants traduisent une volonté politique forte de décarboner les usages de chauffage**, de renforcer l'indépendance énergétique du territoire et de valoriser une ressource locale : la biomasse bois.

**À Naves**, le futur réseau de chaleur fait l'objet d'un contrat de concession de service public d'une durée de 25 ans. À l'issue d'une procédure engagée en 2025, le groupement d'entreprises ENGIE/ENREZE a été retenu comme concessionnaire unique. Le projet comprend la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation d'une chaufferie biomasse et d'un réseau destiné à alimenter plusieurs bâtiments publics et privés, dont l'EHPAD, la mairie, le groupe scolaire, des logements sociaux et des habitations particulières. La négociation menée avec le candidat a permis une baisse tarifaire significative, portant le prix moyen de la chaleur livrée à 154,44 € TTC/MWh, soit une réduction d'environ 23 % par rapport à l'offre initiale. Le projet bénéficie par ailleurs d'importantes subventions et certificats d'économies d'énergie, garantissant sa viabilité économique.

**À Tulle**, le projet de réseau de chaleur urbain revêt une ampleur encore plus importante. Le contrat de concession, conclu pour une durée de 26 ans, vise à desservir en priorité des bâtiments publics majeurs tels que la préfecture, la cité administrative, le commissariat,

le centre hospitalier, l'EHPAD du Chandou ou encore le centre de médecine physique des Neuf Pierres. Après une procédure de mise en concurrence engagée dès 2024, deux groupements ont remis des offres finales, incluant des variantes d'extension du réseau. L'offre retenue se distingue par la robustesse de ses choix techniques, un taux de couverture des besoins énergétiques par les énergies renouvelables supérieur à 90 % et des performances économiques compétitives par rapport aux énergies fossiles de référence.

**Ces deux projets reposent sur une filière biomasse locale**, avec un approvisionnement en bois dans un rayon maximal de 80 kilomètres. Ils contribuent ainsi à la structuration d'une filière économique non délocalisable, créatrice d'emplois, tout en valorisant les déchets verts et les sous-produits bois. À l'échelle du territoire, ces réseaux de chaleur constituent un levier essentiel pour atteindre les objectifs de la stratégie climat-air-énergie, qui prévoit une production complémentaire de 61 GWh d'énergie renouvelable thermique d'ici 2050.

**Avec les réseaux de chaleur de Tulle et de Naves**, Tulle aggro affirme son engagement en faveur d'un service public de l'énergie durable, maîtrisé, au bénéfice de services publics gros consommateurs. ■



SCIC Énergie Cœur de Corrèze

## Kits photovoltaïques : une nouvelle campagne en Corrèze

Après le succès de sa première campagne d'achats groupés en 2024, la SCIC Énergies Cœur de Corrèze renouvelle son action en faveur de l'énergie solaire. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des projets portés sur le territoire, avec notamment l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la salle polyvalente de Naves en 2023 et une seconde prévue en 2025 sur le centre technique communal.

Proposés par la coopérative citoyenne Solarcoop, les kits photovoltaïques s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Simples à installer, ils peuvent être posés au sol, en façade ou sur une toiture basse, puis branchés directement sur une prise électrique.

L'électricité produite est consommée en priorité par les appareils fonctionnant en continu (réfrigérateur, box internet, VMC...), permettant une réduction de la facture de 25 à 35 %, pour un amortissement estimé entre 6 et 8 ans. Grâce à l'achat groupé, les participants bénéficient de conditions tarifaires avantageuses, notamment sur la livraison. Les commandes sont ouvertes jusqu'au 9 février 2026 sur [solarcoop.fr](http://solarcoop.fr). Les kits seront livrés fin mars 2026, avec un atelier de montage proposé le jour même. ■

Plus d'informations sur [www.solarcoop.fr](http://www.solarcoop.fr) ou au 04 87 64 83 88

### COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

## Un nouveau caisson pour des colonnes plus propres

Tulle aggro a récemment réceptionné un nouveau caisson de lavage des colonnes, destiné à l'entretien des points d'apport volontaire. Interchangeable, ce caisson s'installe sur les mêmes camions que ceux utilisés pour la collecte des colonnes, offrant une solution souple et optimisée. Il permet un nettoyage plus régulier, efficace et économe en eau des colonnes. Cet équipement améliore l'hygiène, limite les nuisances olfactives et participe au confort des usagers, tout en renforçant la qualité du service public de gestion des déchets sur le territoire. ■

### EN BREF



## Energies renouvelables : des solutions concrètes pour les établissements

Ces derniers mois, des animations ont été organisées pour faire découvrir le solaire thermique et la géothermie aux acteurs du secteur sanitaire et social.

Directeurs d'établissements, responsables techniques, bureaux d'études, architectes, élus et représentants de la DDT ont pu échanger avec le CRER et le chargé de projets énergies renouvelables sur l'intérêt de ces solutions pour couvrir les besoins de chauffage ou d'eau chaude sanitaire, ainsi que sur les aides disponibles via le Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) porté par Tulle aggro.

Des exemples concrets ont permis de mieux comprendre ces technologies, notamment une démonstration de forage géothermique à la micro-crèche de Vigeois.

L'exemple de l'EHPAD de Marcillac-la-Croisille illustre concrètement ces bénéfices. Depuis sa construction en 2016, l'établissement couvre 20 % de ses besoins en eau chaude sanitaire grâce à l'énergie solaire, soit 197 MWh produits. Cette installation, composée de 21 panneaux solaires sur 49 m<sup>2</sup> de toiture orientée plein sud, a permis de générer près de 19 000 € d'économies.

# 24

C'est le nombre de points de dépôt de sapins de Noël mis en place sur le territoire. Cette année, Tulle aggro s'est associée à la Fédération de pêche de la Corrèze en réutilisant les sapins dans les retenues du Chastang et de Marcillac, contribuant ainsi à l'amélioration des habitats et de la vie aquatique.



LA COMPAGNIE BAUDRACCO SE PRODUIRA À TULLE EN AVRIL PROCHAIN.

théâtre

## Retrouvez Marcel Pagnol et la Fille du Puisatier à Tulle le samedi 11 avril

Après le beau succès rencontré en 2025 avec *La Femme du Boulanger*, le Rotary Club de Tulle renouvelle sa programmation culturelle et solidaire en proposant, en 2026, une nouvelle œuvre emblématique de Marcel Pagnol. La pièce *La Fille du Puisatier* sera présentée le samedi 11 avril 2026 à 20h30, à la salle de l'Auzelou à Tulle.

**Cette représentation sera assurée par la compagnie Baudracco**, déjà largement saluée par le public tulliste lors de son précédent passage. Fondée en 1997 par Jean-Claude Baudracco, comédien ayant notamment travaillé avec Michel Galabru, la troupe s'est spécialisée dans l'interprétation des grandes œuvres de Marcel Pagnol.

*La Fille du Puisatier* nous plonge « en 1939, à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. Patricia, fille du puisatier Pascal Amoretti, se retrouve enceinte de Jacques Mazel, jeune aviateur issu d'une famille de commerçants aisés. Mobilisé au début du conflit, Jacques laisse derrière lui une situation douloureuse : ses parents refusent de reconnaître l'enfant à naître, les barrières sociales de l'époque étant particulièrement marquées. Pour Patricia et sa famille, avoir un enfant sans père constitue alors un véritable drame. »

Entre honneur, amour et injustice sociale, Pagnol livre un récit profondément humain et toujours d'actualité.

La pièce sera interprétée par huit comédiens, dans des décors soignés, avec une attention particulière portée à la qualité du son et des lumières, garantissant au public des conditions de spectacle optimales.

**Au-delà de sa dimension culturelle, cette soirée revêt une dimension solidaire :** l'ensemble des bénéficiaires sera reversé au développement de nouvelles activités sportives destinées aux personnes en situation de handicap sur le territoire de Tulle. ■

**Les réservations sont ouvertes sur le site du Rotary Club de Tulle. Renseignements : 06 85 94 09 94 ou 06 07 19 99 29.**

21

**Comme le nombre d'animations que réalisent le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires pour le mois de janvier. Les animations sont ouvertes aux seniors et aux personnes en situation de handicap (Tulle et ses environs) et sont gratuites sauf mention contraire. Pour participer aux prochaines activités, informations et inscriptions au 06 30 97 58 69 ou [residence.nacre@ville-tulle.fr](mailto:residence.nacre@ville-tulle.fr)**

## FESTIVAL

**Du Bleu en hiver**

Le festival Du Bleu en Hiver revient pour sa 21<sup>e</sup> édition du 22 au 31 janvier 2026, avec des étapes clés à Tulle et Brive-la-Gaillarde. À Tulle, l'ouverture officielle se tient le 22 janvier avec des concerts jazz gratuits au Magic Mirror et des rendez-vous musicaux variés. Durant la semaine, des artistes comme Ensemble Godot, Sarah McCoy ou Hugh Coltman se produisent au Théâtre L'Empreinte et au Magic Mirror, mêlant jazz, improvisation et atmosphères singulières. Festival convivial et éclectique, il invite à célébrer l'hiver au son du jazz et des musiques créatives. ■

Plus d'informations sur <https://dubleuenhiver.fr/>

## EN BREF

## EXPOSITION

**La tête dans les livres**

**Une exposition dans une scénographie éclatée en îlots pour s'adapter aux espaces complexes des bibliothèques.**

Les différentes évocations de la TÊTE sont présentées sur des stands autoportants à la manière des attractions foraines, comme de simples présentoirs, boîtes à apparition, cabines, jeux de société ou installations insolites, intégrant une large sélection d'albums jeunesse.

**Du 24 février au 12 mars 2025, médiathèque intercommunale de Tulle**

**En accompagnement de l'exposition, une visite guidée ludique et spectaculaire vous est proposée : Le cabinet de curiosités d'Argus Kleinkopf.**

Pour découvrir toutes les curiosités que propose l'exposition, Le Petit Théâtre vous invite à une visite guidée ludique et spectaculaire menée par Argus Kleinkopf, un personnage très étonnant qui a des yeux jusque dans le dos et la langue bien pendue. Pour le suivre dans ses élucubrations, il ne faut pas avoir le cerveau lent. Mais rassurez-vous, même si ses histoires sont un peu tirées par les cheveux, vous n'aurez pas à vous casser la tête pour les comprendre et à la fin de la visite vous n'aurez qu'un mot à la bouche : « Chapeau ! »

**Mercredi 25 février à 14h, médiathèque intercommunale de Tulle, sur inscription dès 6 ans**



ÉRIC MOUQUET VOUS ATTEND LE MERCREDI 25 FÉVRIER À LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE TULLE.

## MUSIQUE

**Masterclass avec Éric Mouquet**

**Compositeur et cofondateur du groupe Deep Forest, Éric Mouquet propose une masterclass consacrée au synthétiseur modulaire, le mercredi 25 février de 14h à 17h, à la médiathèque intercommunale de Tulle, au sein de son auditorium.** Cette rencontre revient sur l'histoire et l'évolution du synthétiseur modulaire, développé autour de deux grandes approches complémentaires. D'un côté, la synthèse soustractive, incarnée par le mythique système Moog modulaire, emblématique de la Berlin School et largement utilisé par des figures majeures telles que Wendy Carlos ou Giorgio Moroder. De l'autre, la synthèse additive, explorée par le visionnaire Don Buchla, dont l'esthé-

tique singulière a marqué durablement la musique électronique, notamment à travers le travail de Suzanne Ciani.

Cet héritage technologique et artistique trouve aujourd'hui un écho puissant dans les musiques électroniques contemporaines, où l'expressivité, la liberté de jeu et l'imprévisibilité des systèmes modulaires, en particulier ceux de Buchla, continuent d'inspirer les créateurs. ■

**La masterclass s'adresse à tous les curieux de création sonore, à partir de 12 ans, sur inscription préalable auprès de la Médiathèque intercommunale.**



EN 2026, L'ASSOCIATION VA LANCER UNE CAGNOTTE PARTICIPATIVE POUR RÉALISER DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

activités et animations

## Voilco-Aster, un lieu de découvertes et d'aventures

**Basée en Corrèze à Saint-Priest-de-Gimel, l'association Voilco-Aster propose une variété d'animations pour les enfants et les adolescents.**

**Elle met son expertise, ses ressources et ses compétences au service de votre accueil. Des activités et animations sont disponibles pour tous les âges !**

### L'INFO EN +

Que vous soyez un centre de loisir ou un groupe de particulier, l'association Voilco-Aster peut vous accueillir pour diverses activités ou pour un hébergement.

Vous pouvez les contacter au 05 55 26 79 33 ou par mail à [voilco-aster@wanadoo.fr](mailto:voilco-aster@wanadoo.fr)  
Adresse : 10, rue des Mésanges  
19800 Saint-Priest-de-Gimel  
Toutes les informations sur [www.voilco-aster.fr](http://www.voilco-aster.fr)

**En quelques chiffres, Voilco-Aster c'est :** 160 stagiaires BAFA corréziens formés avec la Ligue de l'enseignement, 11 week-ends réservés dans le centre d'hébergement en 2025, 265 enfants accueillis en séjour de vacances dont 190 enfants corréziens, une association forte d'une longue expérience avec la création de l'association en 1963. Voilco-Aster intervient aussi dans les accueils de loisirs et propose des formations professionnelles auprès des agents de collectivités, dans le cadre des cantines et des analyses de pratiques professionnelles.

**Classes de découvertes, séjours de vacances ou d'intégrations, BAFA ou formations professionnelles.** Voilco-Aster peut également accueillir des centres de loisirs en proposant diverses activités thématiques qui peuvent également être réalisées directement dans les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Des activités basées sur l'éducation à l'environnement et les milieux forestiers/aquatiques, biodiversité, jardin pédagogique et cuisine écologique. Ou encore sur les sciences et techniques avec la découverte des différentes énergies renouvelables ou de l'astronomie. L'association possède également des activités sports nature comme la location de canoé-kayak, de la course d'orientation, tir à l'arc, du VTT ou encore de la grimpe d'arbres.

**Pour ceux qui souhaiteraient profiter pleinement, Voilco-Aster propose des gîtes de groupe labélisés Gîte de France.** Situé au bord d'un étang et dans un sous-bois aménagé, ce gîte offre un hébergement calme dans un cadre naturel. Il dispose d'un grand espace de vie de 70 couchages ainsi que de 16 lits sous toiles. Que vous soyez un centre de loisir ou que vous souhaitez organiser des anniversaires, séminaires ou autres, n'hésitez pas à contacter l'association.

Pour organiser ces activités, l'association emploie deux salariés permanents à l'année, des saisonniers (animateur, trices, cuisinier, personnel de service), et une volontaire écologique franco-allemande en service civique.

**Pour 2026, l'association va lancer une cagnotte participative pour réaliser des aménagements extérieurs,** notamment pour la création d'une grande terrasse en bois. Ils proposeront également aux écoles locales, de venir faire diverses animations sur leur site à la journée, accompagnées par leurs équipes. ■

# CAMPUS CONNECTÉ TULLE CORRÈZE



LYCÉENS,  
ÉTUDIANTS &  
ADULTES EN  
RECONVERSION

CONNECTÉ À  
TON AVENIR,  
À DEUX PAS  
DE CHEZ TOI !

Un dispositif  
porté par

**aTULLE'**  
**agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Et le soutien  
financier de



MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE LA MOBILITÉ



Avec l'appui de



Informations sur  
[tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)

© Agglo Tulle Agglo

# 4 et 5 avril 2026



## Trails, randos, cyclos, VTT

Infos & inscriptions sur  
[lagglomeree.agglo-tulle.fr](http://lagglomeree.agglo-tulle.fr)

Une manifestation portée par

**Tulle' Agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**CORRÈZE**  
LE DÉPARTEMENT

**TULLE**

**Intermarché**  
TULLE

**DACIA**  
**FAURIE**  
Avancez autrement

GRUPE  
**FULL ACE**

eurofins  
BioPharma  
Product Testing

**EUROVIA**

**transdev**  
**tellis**

Crédit **Mutuel**

**ENEDIS**

